var FKG_XXX - Groupes de frais pharmaceutiques (FKG) XXX *(Données patients)*

Synonyme

Groupe d'affections (GA)

Description

La variable indique si la personne fait partie du Groupe de frais pharmaceutiques (GFP) XXX (abréviation en 3 lettres p.ex. FKG_AST pour l'asthme) pour l'année de référence donnée de la table de données Patients. Les FKG donnent une indication des patients atteint d'une maladie chronique **sur base de la consommation de médicaments remboursés**, ce qui ne garantit pas toujours que le patient en souffre réellement. Ils sont mis à jour annuellement par le *Zorginstituut Nederland* (Institut de soins des Pays-Bas) dans le cadre de l'ajustement du risque (page uniquement en néerlandais).

Codification

Valeur	Signification
0	Ne fait pas partie du FKG « XXX » pour l'année Y
1	Fait partie du FKG « XXX » pour l'année Y

Remarques

- Les groupes FKG suivants (issus de la table de référence de l'année modèle 2023) figurent dans la table de données Patients dans l'année de référence 2008 à fin 2021 :
  - Acromégalie (ACR);
  - Addiction à l'exception de la nicotine (ADD);
  - Asthme (AST);
  - Maladies auto-immunes sur la base d'un *add-on* (AUT);
  - Anticoagulation chronique (CAS);
  - Mucoviscidose / enzymes pancréatiques (CFP);
  - BPCO / Asthme sévère (COP);
  - BPCO / Asthme sévère sur la base d'un *add-on* (COZ);
  - Douleur chronique hors opioïdes (CPO);
  - Maladie de Crohn / colite ulcéreuse (CRO);
  - Dépression (DEP);
  - Diabète type I sans hypertension (DIA);
  - Diabète type II sans hypertension (DII);
  - Épilepsie (EPI);
  - Glaucome (GLA);
  - Troubles de la croissance sur la base d'un *add-on* (GRO);
  - Affections cardiaques: anti-arythmiques (HAA);
  - Affections cardiaques: autres (HAR);
  - Hypercholestérolémie (HCH);
  - VIH / sida (HIV);
  - Tumeurs hormonosensibles (HOR);
  - Immunoglobuline sur la base d'un *add-on* (IMM);
  - Dégénérescence maculaire sur la base d'un *add-on* (MAC);
  - Affections rénales sur la base d'un *add-on* (NIE);
  - Affections cerveau/moelle épinière: autres (NMA);
  - Douleur neuropathique (NPP);
  - Hypertension artérielle pulmonaire (PAH);
  - Maladie de Parkinson (PAR);

Code

FKG_XXX

Format SAS

1. (numeric)

Variable(s) source(s)

- SS00050-Nombre de cas
- SS00050-Quantité
- ATC_PROD_L-Code ATC niveau 5
- ATC_PROD_L-Code ATC niveau 5
- ATC_DDD_TOTAL-Nombre de DDD par code ATC niveau 5

Mots clés

  - Psoriasis (PSO);
  - Psychose (PSY);
  - Polyarthriterhumatoïde (REU);
  - Affections cerveau/moelle épinière: sclérose en plaques (RMS);
  - Troubles de la thyroïde (THY);
  - Transplantations (TRA).
- Une personne fait partie du FKG « XXX » si le seuil d'un ou plusieurs codes ATC appartenant à ce FKG a été dépassé au cours de l'année de référence Y, compte tenu des éventuelles restrictions de cumul.
- Le nombre total de DDD (Quantité*DDP [Dose par conditionnement]) est calculé par personne et par médicament pour l'année concernée à partir des données des bases de données Soins de santé et Pharmanet (c.-à-d. les médicaments délivrés aussi bien à l'hôpital qu'en officine publique).
- Le calcul des variables FKG prévoit toujours que le fichier de référence de l'année modèle YYYY soit appliqué aux données AIM de YYYY-2 et des années de références antérieures.
- Chaque année, l'Institut de soins des Pays-Bas publie le fichier de référence FKG_C YYYY sur son site web.
- Les FKG relatifs au cancer (CAN et KAN) ne sont pas calculés, car l'AIM dispose de variables spécifiques sur le sujet dans la base de données Patients dont la méthodologie a été mise en place en collaboration avec le Registre du Cancer.
- Les *clusters* aux frais extrêmement élevés (EC1 jusque EC4) ne sont pas calculés, car ils sont basés sur les système de remboursement et dépenses des Pays-Bas.
- Les FKG « sur la base d'un *add-on* » sont des groupes que l'Institut de soins des Pays-Bas compose à partir de médicaments hospitaliers.
- Les FKG dont le seuil s'élève au minimum à RR = 2 (IMM, MAC) sont calculés avec le seuil minimum de RR = 0.

Source: Agence Intermutualiste (https://aim-ima.be)